

Protocole infirmier

Surveillance fœtale pendant le travail et l'accouchement à l'aide du - MONITORING ÉLECTRONIQUE FŒTAL (MÉF) -

OBJET

• Guider l'infirmière qui assure le suivi d'une parturiente en antepartum ou durant le travail et l'accouchement à l'aide du monitoring électronique fœtal continu (MÉF).

INTERVENANTS VISÉS

 Infirmières oeuvrant au module naissance (MN) et au module mère-enfant-famille (MEF) de l'hôpital de la Cité-de-la-santé de Laval.

CLIENTÈLES VISÉES

 Parturientes présentant des facteurs de risques durant le travail et l'accouchement ou la période antepartum.

CONDITIONS D'INITIATION

 Le monitoring électronique fœtal continu est recommandé pour les parturientes qui sont à risque d'avoir une issue périnatale indésirable.

Prénatal	
Mère	> Troubles hypertensifs de la grossesse
MELE	Diabète
	> Autre maladie maternelle (cardiopathie, anémie, maladie vasculaire, maladie rénale,
	etc)
	Accident d'automobile / traumatisme maternel (< 72h)
Fœtus	 RCIU (retard de croissance intra-utérin)
1 Cotas	Vélocimétrie Doppler de l'artère ombilicale anormale
	> Iso-immunisation
	Grossesse multiple/ présentation du siège
Intraparti	um
Mère	Saignement vaginal anormal pendant le travail
Mere	> Infection intra-utérine/chorioamnionite
	Antécédents de césarienne
	> Olygohydramnios
	 Rupture prolongée des membranes (>24 heures à terme)
	Prématurité (< 36 semaines)
	> Grossesse prolongée (>42 semaines)
	Age maternel avancé (> 40 ans) et grossesse > 40 semaines
	> Induction / Stimulation du travail (avec ocytocine)
	→ Arrêt de 30 min possible si condition maternelle et fœtale stable, si dose
	d'ocytocine stable et < 20 mU/min
Foetus	Méconium dans le liquide amniotique
. 00100	FCF anormale à l'auscultation non résolue après réanimation intra-utérine

EN VIGUEUR LE : 26 mai 2017	N°: PI-026-3	
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 26 mai 2020	Page : 1 De : 8	

Ce document peut être reproduit ou téléchargé, pour une utilisation personnelle ou publique, à des fins non-commerciales, à la condition d'en mentionner la source.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

QUÉDEC

Protocole infirmier

Surveillance fœtale pendant le travail et l'accouchement à l'aide du - MONITORING ÉLECTRONIQUE FŒTAL (MÉF) -

DIRECTIVES

- 1. Fréquence de surveillance fœtale
 - 1.1 La fréquence cardiaque fœtale (FCF) durant le travail et l'accouchement doit être évaluée et notée au dossier ainsi :
 - Phase de latence : Aux heures
 - Phase active du 1er stade : Aux 15 à 30 minutes
 - > Deuxième stade passif (avant la poussée) : Aux 15 minutes
 - Deuxième stade actif (durant la poussée) : Aux 5 minutes
 - 1.2 La fréquence de surveillance du monitoring fœtal chez la parturiente en antepartum se fait selon une ordonnance individuelle.

2. MÉTHODE

2.1 Externe

- Palper l'abdomen et faire la manœuvre de Léopold pour déterminer la position fœtale.
- Placer le transducteur échographique directement au-dessus du dos fœtal et le tocodynamomètre sous le fond utérin.
- Prendre le pouls maternel simultanément pour le distinguer de la FCF.

** ALERTE CLINIQUE **

Nous pouvons interpréter un tracé de moniteur seulement quand il y a une bonne qualité d'enregistrement et que les deux tocodynamomètres sont en place.

2.2 Interne

- Une électrode interne sur le cuir chevelu du fœtus doit être mise en place par le médecin selon les indications.
- Un tocodynamomètre externe doit être installé sous le fond utérin par l'infirmière.

EN VIGUEUR LE : 26 mai 2017	N°: PI-026-3	
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 26 mai 2020	Page: 2	De : 8

Ce document peut être reproduit ou téléchargé, pour une utilisation personnelle ou publique, à des fins non-commerciales, à la condition d'en mentionner la source.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec

Protocole infirmier

Surveillance fœtale pendant le travail et l'accouchement à l'aide du - MONITORING ÉLECTRONIQUE FŒTAL (MÉF) -

3. ÉVALUATION

3.1 Fréquence cardiaque fœtale :

L'infirmière qui interprète le tracé de la fréquence cardiaque fœtale avec le MÉF doit en évaluer toutes les caractéristiques. Le rythme de base doit être évalué sur une période minimale d'enregistrement de tracé d'au moins 10 minutes, sans tenir compte des accélérations. De plus, l'infirmière doit évaluer la variabilité, la présence d'accélérations ainsi que la présence et le type de décélérations et interpréter le tracé selon la classification, en tenant compte des facteurs à considérer lors de l'interprétation (voir point 3.3).

CLASSIFICATION DES TRACÉS

Caractéristiques	Tracé NORMAL
Ligne de base	> 110-160 bpm (battement par minute)
Variabilité	 6-25 bpm ≤ 5 bpm pendant < 40 minutes
Décélérations	 Aucune Variables occasionnelles Précoces
Accélérations	SpontanéesAvec stimulation du cuir chevelu

EN VIGUEUR LE : 26 mai 2017	N°: PI-026-3	
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 26 mai 2020	Page: 3	De : 8

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec * *

Protocole infirmier

Surveillance fœtale pendant le travail et l'accouchement à l'aide du - MONITORING ÉLECTRONIQUE FŒTAL (MÉF) -

Caractéristiques	Tracé ATYPIQUE	
Ligne de base	 Bradycardie 100-110 bpm Tachycardie > 160 bpm pendant > 30 minutes et < 80 minutes Ligne de base changeante 	
Variabilité	> ≤ 5 bpm pendant 40-80 minutes	
Décélérations	 Variables répétitives (≥ 3) non compliquées Tardives occasionnelles Une décélération prolongée > 2 minutes, mais < 3 minutes 	
Accélérations	> Absence avec stimulation du cuir chevelu	

Caractéristiques	Tracé ANORMAL
Ligne de base	 Bradycardie <100 bpm Tachycardie >160 bpm pendant > 80 minutes Ligne de base erratique
Variabilité	 ≥ 5 bpm pendant > 80 minutes ≥ 25 bpm pendant > 10 minutes > Sinusoïdal
Décélérations	 Variables répétitives (≥ 3) compliquées : Décélération à <70 bpm > 60 secondes Perte de la variabilité (ligne de base ou creux de la décélération) Décélérations biphasiques « overshoots » Retour lent à la ligne de base Ligne de base diminuée après la décélération Ligne de base bradycardique ou tachycardique Tardives > 50% des contractions Une décélération prolongée > 3 minutes, mais < 10 minutes
Accélérations	> Absentes (généralement)

EN VIGUEUR LE : 26 mai 2017	N°: PI-026-3	
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 26 mai 2020	Page: 4	De : 8

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

QUÉDEC

Protocole infirmier

Surveillance fœtale pendant le travail et l'accouchement à l'aide du - MONITORING ÉLECTRONIQUE FŒTAL (MÉF) -

3.2 Activité utérine : évaluer avec la palpation manuelle

- Fréquence des contractions (en minutes)
- Durée des contractions (en secondes)
- Intensité des contractions (faibles, moyennes ou fortes)
- > Tonus utérin au repos (souple ou ferme)

Activité utérine			
Caractéristiques	Normales	Normales Anormales	
Fréquence	Q 2 min (max 5 contractions / 10 min)	Plus de 5 contractions / 10 min	
Durée	< 90 secondes	> 90 secondes	
Intensité	Faible - moyenne - forte		
Tonicité au repos	L'utérus relâche (est mou) pendant au moins 30 secondes entre les contractions	Tonus utérin persistant entre les contractions (utérus ne relâche pas)	
		Relâchement utérin < 30 secondes entre 2 contractions	

3.3 Facteurs à considérer lors de l'interprétation du tracé

- Âge gestationnel
- Comportement fœtal
- > Facteurs / influences externes
- Causes de diminution d'apport en oxygène
- Durée des facteurs en cause
- Le portrait clinique entier

EN VIGUEUR LE : 26 mai 2017	N°: PI-026-3	
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 26 mai 2020	Page: 5	De :8

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Québec * *

Protocole infirmier

Surveillance fœtale pendant le travail et l'accouchement à l'aide du - MONITORING ÉLECTRONIQUE FŒTAL (MÉF) -

4. INTERVENTIONS

4.1 Tracé NORMAL

Le MÉF peut être interrompu pendant un période maximale de 30 minutes si l'état de la mère et l'état du fœtus sont stables, si le débit de la perfusion d'ocytocine est stable et < 20 mU/min.

4.2 Tracé ATYPIQUE OU ANORMAL

- 1. Déterminer la cause du tracé atypique ou anormal.
- 2. Initier les interventions de réanimation intra-utérine :
 - Changements de positions
 - Administrer un bolus IV (selon ordonnance individuelle)
 - Examen vaginal pour éliminer un cordon prolabé
 - > Diminuer ou cesser l'oxytocine
 - ➤ Administrer O₂ par masque
- 3. Évaluer les signes vitaux maternels et installer le saturomètre, afin de distinguer le pouls maternel de la FCF.
- 4. Poursuivre une surveillance étroite du tracé.
- 5. Aviser le médecin traitant.
- 6. Réduire l'anxiété maternelle (atténue l'effet des catécholamines) (rassurance et enseignement).
- 7. Documenter les caractéristiques de la FCF et toutes autres évaluations et interventions pertinentes au dossier.



ATTENTION

Ne JAMAIS stimuler le cuir chevelu du fœtus, lors d'une décélération

EN VIGUEUR LE : 26 mai 2017	N°: PI-026-3	
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 26 mai 2020	Page : 6	De : 8

Ce document peut être reproduit ou téléchargé, pour une utilisation personnelle ou publique, à des fins non-commerciales, à la condition d'en mentionner la source.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec

Protocole infirmier

Surveillance fœtale pendant le travail et l'accouchement à l'aide du - MONITORING ÉLECTRONIQUE FŒTAL (MÉF) -

RÉFÉRENCES À DES OUTILS CLINIQUES OU DES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES Indiquer le titre et, s'il y a lieu, le numéro

PPPESO (2009), Monitoring électronique fœtal : Classifications des tracés

BIBLIOGRAPHIE

Ampro-OB, la vie au premier plan (2016). Module 1, chapitre : Bien-être foetal

CoVVADIs Gagné, Pierre Dr. (2009). Contractions, Valeur de base, Variabilité, Accélérations, Décélérations, Interprétation..., http://www.covvadis.ca

Fundamentals of Fetal Health Surveillance, The Canadian Périnatal Programs Coalition, Fourth Edition, January 2009.

PPPESO (2009), Monitoring électronique fœtal : Classifications des tracés

QUARISMA (2009). Manuel d'intervention éducative. Société des obstétriciens et gynécologues du Canada.

Journal of Obstetrics and Gynaecology Canada JOGC (2007). Surveillance du bien-être fœtal : Directive consensus d'antepartum et intrapartum, no 197, 64 pages

MOTS-CLÉS

Module naissance MN, Tracés, Fréquence cardiague fœtale, FCF

EN VIGUEUR LE : 26 mai 2017	N°: PI-026-3	
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 26 mai 2020	Page: 7	De :8

Protocole infirmier

Surveillance fœtale pendant le travail et l'accouchement à l'aide du - MONITORING ÉLECTRONIQUE FŒTAL (MÉF) -

PERSONNES OU INSTANCES CONSULTÉES

- Dre Dominique Tremblay, gynécologue/obstétricien
- Dr Jean-François Lanctôt, gynécologue/obstétricien

RÉDIGÉ OU RÉVISÉ PAR

O a altra Dalata			
Sophie Belzile		2012-04-02	
Conseillère clinique DSI		aaaa-mm-jj	
Pode Balk			
Linda Robb		2017-03-29	
Infirmière module naissance		aaaa-mm-jj	
Canadiàva Causé		0047 00 00	
Geneviève Sauvé		2017-03-29	
Infirmière clinicienne module naissance		aaaa-mm-jj	
D=0			
REC	COMMANDÉ PAR		
Comité des outils cliniques		2017-05-10	
Direction des soins infirmiers (DSI)		aaaa-mm-jj	
Birodien dec come imminioro (Ben)		22	
APPROUVÉ PAR			
AFROUVE FAR			
Marina Larua	Original sign f	2047.05.00	
Marine Larue	Original signé	2017-05-26	
Directrice des soins infirmiers	Signature	aaaa-mm-jj	

EN VIGUEUR LE : 26 mai 2017	N°: PI-026-3	
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 26 mai 2020	Page: 8	De : 8